

LA MESURE

AGRO-ENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE

SYSTÈMES HERBAGERS ET PASTORAUX

Une reconnaissance de l'importance de l'élevage extensif pour la biodiversité

- ✓ Un contrat de 5 ans
- ✓ Un engagement minimum de 90% des prairies et pâturages permanents de mon exploitation
- ✓ Une rémunération de 88€/ha/an



Pie-grièche
écorcheur

CAN 1 : Nièvre hors Natura 2000

Contact : Laurence EVERS

Téléphone : 03 86 93 40 36

Mail : laurence.evers@nievre.chambagri.fr

COMMENT

savoir si mon exploitation est éligible ? ●

Je détiens une exploitation d'élevage

Oui

Je détiens au moins une parcelle dans le territoire CAN1 : NIEVRE hors Natura 2000

Oui

J'ai un chargement supérieur ou égal à 0,2 UGB / ha de surface en herbe

Oui

J'ai un chargement inférieur ou égal à 1,4 UGB / ha de surfaces en herbe

Oui

Je détiens une part minimale de 30% de prairies permanentes à l'échelle de mes surfaces en herbe

Oui

Je suis éligible



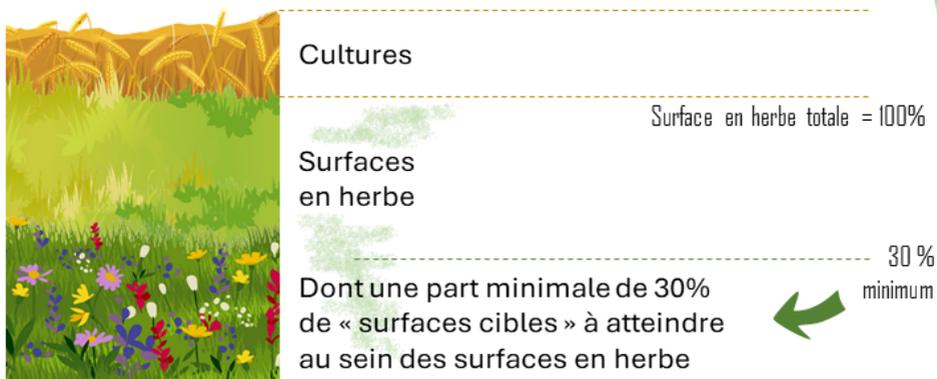
Grand Rhinolophe



QUELS

sont mes engagements ? ●

- ① Respecter le taux minimal de « surfaces cibles » ou de prairies permanentes à flore diversifiée



- ② Respecter les obligations ci-dessous

Sur les surfaces cibles

- Fertilisation azotée minérale interdite
- Respecter une utilisation annuelle minimale (pâturage ou fauche)
- Respecter l'indicateur de résultat :
 - ✓ Présence des plantes indicatrices

Sur l'ensemble des surfaces engagées

- Fertilisation limitée à 30 unités d'Azote / ha / an (hors apports par pâturage)
- Ne pas détruire le couvert
- Ne pas utiliser de produits phytosanitaires (hors traitements localisés)
- Enregistrer les interventions

- ③ Suivre une formation dans les deux premières années d'engagement



COMMENT m'engager ? ●

- ① Je contacte l'opérateur MAEC et je prend rendez-vous pour réaliser un diagnostic de mon exploitation.
- ② Je sélectionne mes « surfaces cibles » en fonction du diagnostic.
- ③ Je fais ma déclaration PAC avant le 15 mai et stipule mon engagement dans la mesure, avec le code [BF_CAN1_PRA2].
- ④ Je m'inscris auprès de l'opérateur MAEC pour suivre une formation d'ici la deuxième année de mon engagement.



BRESSE DU JURA



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

